

JPMorgan Funds - Global Corporate Bond Fund – Modification de la politique d'investissement

Date d'entrée en vigueur – 29.07.2020

À compter de 29 juillet 2020, la politique d'investissement du JPMorgan Funds - Global Corporate Bond Fund (le « Compartiment ») a été modifiée afin de supprimer une restriction portant sur l'investissement dans les titres de créance mondiaux émis par des autorités locales, et d'autoriser l'investissement dans ces types d'actifs à concurrence de 5%. Ce changement élargira l'univers d'investissement du Compartiment, permettant au Gestionnaire financier de profiter de toutes les opportunités d'investissement dans les titres de créance émis par des autorités locales à l'échelle mondiale.

Ce changement ne modifie pas de manière significative le mode de gestion actuel du Compartiment ni son profil de risque.

Pour toute question concernant cette modification ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Funds, veuillez vous adresser au Siège social ou à votre représentant local habituel.

Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

LV-JPM52822 | CH/FR | 07/20